



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 096 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec maintient son tracé de ligne à haute tension qui traverse sept municipalités, dont Saint-Adolphe-d'Howard, en passant en zone habitée, sur la cime des versants exposés de sommets dominants;

CONSIDÉRANT QU'une étude indépendante conclut qu'Hydro-Québec a sous-évalué les impacts de ce projet sur le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard et que ces impacts seraient majeurs sur les plans environnemental, humain, paysager et économique;

CONSIDÉRANT QUE ce projet n'obtient pas l'acceptabilité sociale à Saint-Adolphe-d'Howard, où passe le tiers du tracé, et que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ainsi que le PDG d'Hydro-Québec, ont affirmé faire de l'acceptabilité sociale une priorité dans le développement des projets;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Pays-d'en-Haut refusera d'émettre le certificat de conformité pour le projet du Grand-Brûlé dans sa forme actuelle, pour non-conformité à son schéma d'aménagement et à la charte des paysages des Laurentides;

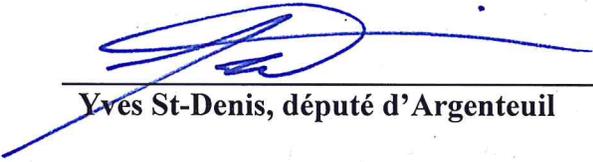
CONSIDÉRANT QUE des experts indépendants concluent qu'un scénario empruntant les emprises existantes est réalisable techniquement et économiquement, tout en répondant aux besoins en électricité des Laurentides;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec recherche un scénario de moindre impact pour la région et dit vouloir utiliser en priorité les emprises existantes, et que le BAPE recommande l'utilisation optimale des emprises;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, affirmons que le tracé retenu par Hydro-Québec n'est pas socialement acceptable et demandons au gouvernement du Québec que seul un scénario utilisant uniquement les emprises existantes, ou privilégiant l'enfouissement de la ligne, soit retenu et déposé par Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie pour le projet du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Yves St-Denis, député d'Argenteuil

22 MARS 2016
Date de signature de l'extrait